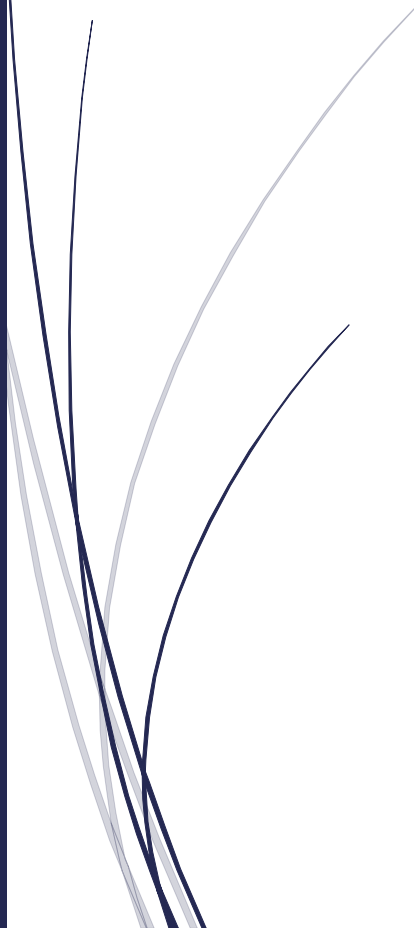




# PROJET PEDAGOGIQUE

## Vacances Eté 2024

**ALSH 11/17 ANS**



Ce document concrétise le projet éducatif de l'organisateur (PEDT). Il s'inscrit dans un environnement réglementaire, social et géographique et s'est adapté à l'âge du public accueilli. Il est évolutif et peut faire l'objet de modifications en cours d'année scolaire. Il est l'engagement collectif d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné. Ce projet décline les objectifs éducatifs en objectifs pédagogiques. Ainsi, il donne du sens aux activités proposées et justifie les démarches pédagogiques de l'équipe d'encadrement.

## 1. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL

L'accueil des jeunes 11/17ans est situé au 3, avenue Charles de Gaulle à LA BREDE. Le choix de cette localisation s'est imposé du fait qu'il offre l'avantage d'un lieu connu, carrefour de nombreuses tranches d'âges. L'accueil des jeunes s'organise pour permettre aux adolescents de se retrouver entre eux, d'ouvrir un espace de dialogue et de construire avec l'animateur, les conditions négociées de leurs loisirs.

### L'ALSH 11/17 ans est ouvert :

- Période scolaire

Mercredi de 14h à 18h

- Période Vacances

Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 12h à 18h (à l'exception de sorties, stages ou séjours où la structure peut fonctionner sur d'autres créneaux horaires).



## 2. RAPPEL DES INTENTIONS EDUCATIVES

La volonté de la Municipalité est de favoriser l'accueil des jeunes et d'organiser des lieux collectifs de mineurs, destinés aux jeunes dès leur scolarisation de la sixième (11ans) jusqu'à 17 ans révolus, Brédois et non Brédois.

Cette structure leur permettra un épanouissement et une intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et leurs responsabilités.

Le projet éducatif définit les missions des personnes qui assurent la direction ou l'animation de cet accueil dans le respect des valeurs suivantes :

- Développer l'apprentissage de la citoyenneté, encourager le savoir-vivre ensemble et développer le sens des responsabilités de chacun ;
- Accompagner les enfants dans l'accès à toutes les formes de cultures, de savoirs et de pratiques. Faire participer les enfants durant leur temps de loisirs, à des découvertes culturelles, sportives et de jeux.
- Développer l'éducation à la communication, par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Accompagner l'enfant dans sa recherche d'autonomie, dans le respect des besoins et des caractéristiques de son âge ;
- Développer les liens intergénérationnels ;
- Favoriser l'intégration des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps ;
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité ;
- Sensibiliser l'enfant à son environnement dans une volonté affirmée d'éco-citoyenneté (charte du développement durable municipale)

## 3. LE PUBLIC



La structure est ouverte, pour tous les jeunes, de 11 ans (sixième) à 17 ans révolus. La capacité d'accueil de la structure est de 16 jeunes maximums. Nous faisons attention aux besoins et aux caractéristiques du public accueilli.

## 4. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

### ❖ Développer l'entraide, la solidarité et l'écoute des jeunes

- a) Favoriser le vivre ensemble en proposant aux jeunes des activités où ils seront en interaction avec un autre public ou bien entre eux.
- b) Impliquer les jeunes dans le programme d'activités de l'espace jeunes.
- c) Renforcer l'esprit et la cohésion du groupe

### ❖ Impliquer les jeunes à la vie collective

- a) Favoriser l'inclusion et la diversité en créant un environnement où chaque jeune est accepté et respecté. Promouvoir le respect et la tolérance.
- b) Développer leur créativité en leur proposant de nouvelles activités manuelles, sportives et culturelles.
- c) Rendre les jeunes responsables de leur lieu d'accueil
- d) Participer à une œuvre commune avec les accueils de loisirs de la commune

### ❖ Sensibiliser les jeunes à son environnement

- a) Favoriser la notion éco-citoyen
- b) Responsabiliser les jeunes sur les petits gestes du quotidien en lien avec le développement durable

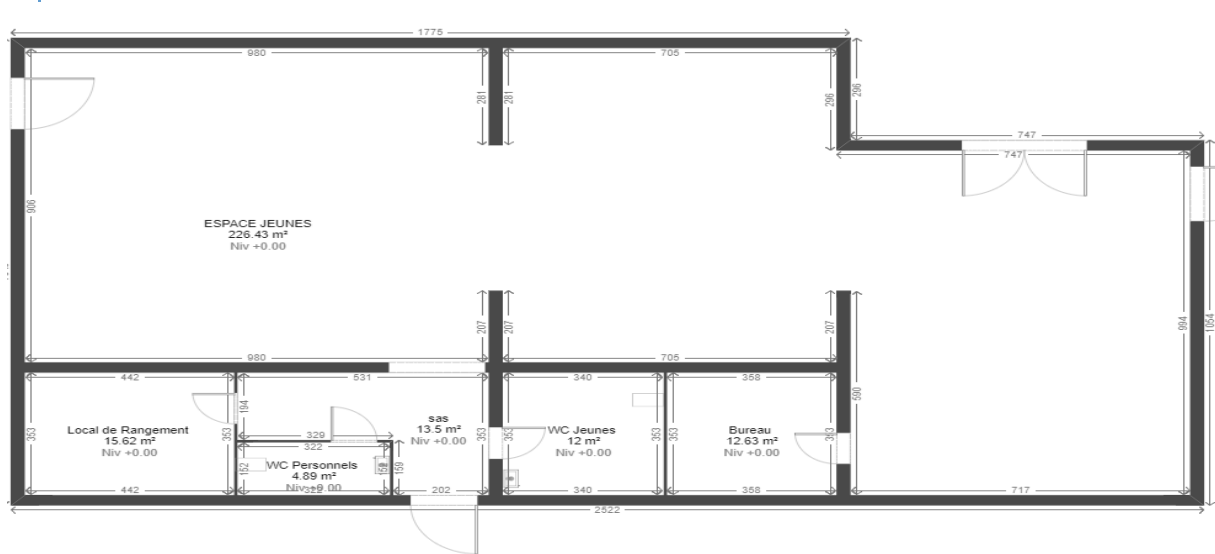
## 5. LES REGLES DE VIE

Les règles de vie seront établies le premier jour de chaque période de vacances ainsi que le premier mercredi de chaque mois. Nous respectons le règlement intérieur établi par la collectivité.

Certaines règles sont tout de même interdites comme la consommation de drogues, la consommation d'alcool ainsi que la consommation de tabac.

## 6. L'ORGANISATION DANS L'ESPACE ET DES MOYENS

### ➤ LES SALLES DISPONIBLES



### ➤ LES ESPACES EXTERIEURS DISPONIBLES

Afin d'utiliser les ressources situées dans le voisinage du local, d'autres lieux municipaux pourront être utilisés dans le cadre d'activités spécifiques :

- Le Stade du Bourg
- Le gymnase municipal
- Le pré de l'espérance



### ➤ MATERIELS DISPONIBLES

Au local, deux ordinateurs avec connexion Internet sont mis à disposition des jeunes pour le montage de projets ainsi qu'une ligne téléphonique. Ils pourront également y trouver des documents de sensibilisation, des affiches....

Le minibus de 9 places de la municipalité sera utilisé pour la réalisation de projets, sorties ou séjours. La possibilité de louer un second minibus est envisageable pour des sorties et des séjours avec plus de 7 jeunes.

## 7. LES ACTIVITES



La structure a pour vocation de proposer différents types d'animation :

**L'accueil** favorise la mixité sociale et crée un cadre convivial, ouvrant sur des temps de parole et d'écoute ainsi que le respect du cadre. C'est un moment de rencontres et de dialogues entre les jeunes et l'équipe d'animation. Cet accueil permet de prendre contact et de répondre aux besoins des jeunes.

**Les activités régulières** ont pour objectif d'amener les jeunes à découvrir et pratiquer de nouvelles activités (pratiques sportives, artistiques et culturelles). Les jeunes doivent être parties prenantes et forces de propositions dans la programmation de ces activités. Elles peuvent se présenter sous différentes formes qu'elles soient ponctuelles ou sous forme de stages. Il est important de disposer, dans le local, de plusieurs outils (matériel sportif, artistique, informatique et ludique).

**L'accompagnement de projet** permet aux jeunes de mettre en avant leurs initiatives et leurs projets collectifs ou individuels. Il favorise l'autonomie, la prise de responsabilité ainsi que la participation à la vie du territoire.

### ➤ LES DIFFERENTS TYPES D'ACTIVITES :

- Des activités permanentes sont proposées telles que : baby-foot, console de jeux, coin vidéo (télé, magnétoscope), jeux de société...
- Des activités artistiques, sportives et culturelles sont proposées en fonction des moyens humains et matériels
- Deux séjours passerelle sont organisés dans l'année afin de créer un lien entre les différentes structures communales.
- Des Mini-séjour sont organisés durant les vacances scolaires ; les jeunes programment le séjour, les activités, les sorties, la vie quotidienne.
- Des stages sportifs ou culturels : lors des vacances des activités d'initiation ou de découvertes pourront être proposées





## 8. L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

La structure est encadrée par 3 animateurs dont la direction est confiée à Chloé Bantegnies, titulaire du BPJEPS Loisirs pour tous.

### Son rôle et ses missions :

- Conception et pilotage du projet pédagogique de l'accueil de mineurs en concertation avec l'équipe d'animation.
- Organisation et coordination de la mise en place des activités qui en découlent.
- Rôle de formateur auprès des animateurs stagiaires si besoin
- Assurer la gestion et la cohésion de l'équipe.
- Communication permanente avec la responsable de service.
- Gérer les relations avec les services de la collectivité ; les institutions et les partenaires ou « contrôleurs ».
- Tenir à jour les dossiers des jeunes (autorisations parentales, assurances...) .../...

Deux animateurs interviendront sur ces vacances : Grégory DARRIBERE et Cathy DUDZINSKI diplômés BAFA

### Rôles et missions :

- Assurer la sécurité physique, morale et affective des jeunes dans la vie quotidienne et les activités : proposer, organiser et animer des activités de différente nature, en tenant compte des besoins, des intérêts, des capacités et des rythmes du public
- Participer aux réunions d'équipe pour la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif et faire des propositions dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective.
- Participer à l'accueil, la communication et le développement des relations entre les différents acteurs.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

L'animateur est modèle et référent pour le jeune et se doit, à ce titre, d'observer un comportement respectueux et responsable.

## 9. LA COMMUNICATION

### ➤ RELATION AVEC LES FAMILLES

Le Service Enfance/Jeunesse accorde une place importante à la relation avec les parents ou tuteurs légaux des adolescents. C'est pourquoi, à l'Espace Jeunes, nous restons à la disposition des familles :

- ALSH 11/17 ans :

Bantegnies Chloé

Téléphone au : 05.56.78.43.82

Mail: [espace-jeunes@labrede-montesquieu.com](mailto:espace-jeunes@labrede-montesquieu.com)

Contact direct au : 3, avenue Charles de Gaulle 33650 LA BREDE

- **Service Enfance/Jeunesse et Affaires Scolaires :**

Fabienne CONSTANTIN

Téléphone au : 05.57.97.76.97

Mail: enfancejeunesse@labrede-montesquieu.com

Avant chaque séjour de vacances proposé aux jeunes, une réunion d'information et d'échanges est proposée aux parents (présentation du projet pédagogique du séjour, du descriptif du lieu, de l'organisation des déplacements, du planning prévisionnel d'activités, des traitements médicaux...).

De plus, concernant les activités, les séjours et les événements, l'information pourra être diffusée par le biais du site internet de la mairie ([www.labrede-montesquieu.fr](http://www.labrede-montesquieu.fr)), par le Facebook de l'Espace jeunes et de la Mairie, par le bulletin municipal, ainsi que par des affiches et des flyers.

## 10. L'ÉVALUATION

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques, le directeur rédige et présente lors des réunions de coordination du service enfance/jeunesse un bilan trimestriel présentant le bilan quantitatif et qualitatif, les éventuelles difficultés rencontrées, les projets en cours ou à venir.

Les outils pour réaliser cette évaluation sont : les feuilles de présences des jeunes, les fiches actions, les articles de presse, les photos...

S'agissant d'un accueil permanent, l'équipe d'animation a travaillé sur un projet pédagogique annuel. Son évaluation permet de vérifier le travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif. Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées.

Le travail d'évaluation débute lors de la préparation des différentes actions.

- **L'organisateur**

MAIRIE DE LA BREDE

- **L'équipe d'animation**

La directrice Bantegnies Chloé